Grille de présentation du projet éducatif et pédagogique de l'internat de la réussite

Etablissement : **LYCÉE PROFESSIONNEL GERMAIN SOMMEILLER 74000 ANNECY**

A - Caractéristiques générales …	
1 - Taille et typologie de l'internat (locaux, accès, ouverture, etc.)	• L'internat est implanté sur un site distinct du Lycée (200m de l'externat). Sa capacité est de 240 lits, répartis sur 3 étages. • L'internat est mixte • Il est ouvert du lundi à 17h30 au vendredi à 7h30. • À noter que le service de demi-pension est également installé sur le site de l'internat.
2 - Caractéristiques générales des élèves accueillis (e)s	• Élèves âgés de 15 à 20 ans, en général domiciliés à plus de 30 km d'Annecy et/ou à plus de 1h30 de transport du Lycée.
3 - Répartition garçons – filles	• 58% de garçons et 42% de filles
4 - Ressources mises à disposition de l'internat	• L'internat dispose de sa propre infirmerie • Il dispose également de salles d'études, d'une salle équipée de 16 postes informatiques, d'une salle de musique, d'une cafétéria, d'une salle vidéo, d'une salle de sport équipée et d'une cour aménagée pour la pratique d'activités sportives et de plein air. L'ensemble a été majoritairement financé par l'EPLE, et complété par le FSE de l'Établissement.
5 - Implication des personnels de l'établissement	• Des AED aux services mixtes font le lien entre externat et internat. • Des agents spécifiquement dédiés à l'internat • Une infirmière logée sur le site de l'internat • 2 CPE au service mixte logés à l'internat • Participation d'enseignants à l'encadrement de sorties organisées le soir (piscine, patinoire, théâtre…).
6 - Partenariats extérieurs	• Bonlieu Scène Nationale • Cinéma Décavision • Piscine/patinoire Jean-Régis • La Croix Rouge Française
7 - Mutualisation de l'internat avec d'autres établissements	• L'Établissement a signé des conventions avec deux autres établissements pour l'accueil de leurs internes : le LP Gordini qui ne dispose pas d'internat et le Lycée Berthollet dont l'internat est saturé. • Concertation avec les établissements accueillis pour

	la cohérence des menus du midi et du soir. • Mise à disposition par les établissements accueillis de moyens pour la surveillance et l'entretien des locaux.
8 - Personnes clairement identifiées comme référents de l'internat	• 2 CPE en charge de l'internat. • 10 Assistants d'Éducation pour l'encadrement des internes à raison de 6 AED par soirée. • une infirmière de service le soir.
9 - Modalités d'évaluation de l'action pédagogique et éducative au sein de l'internat	• Une réunion hebdomadaire de l'équipe de direction et deux réunions hebdomadaires de la vie scolaire. • Réunion de concertation dans le cadre du CVL et de l'Assemblée des Délégués
B - Fonctionnement…	
10 - Gestion du temps des élèves (indications particulières, entrées / sorties)	• Déplacement libre entre l'externat et l'internat • Sorties libres entre la fin des cours et l'installation dans les chambres, ainsi que le mercredi après-midi. • Sorties autorisées en soirée de 17h30 à 22h00 à raison de 2 soirées au maximum par semaine, pour la pratique d'une activité culturelle ou sportive • Accès au Foyer des élèves le soir de 17h30 à 18h30 (possible aussi de 20h30 à 21h30). • Accès possible à la salle de télévision à raison de deux séances par semaine.
11 - Droits et devoirs de l'élève interne (règles spécifiques, démarches contractuelles, etc.)	• Règlement annexe spécifique pour l'internat • Plage de travail institutionnalisée de 20h30 à 21h30 • Extinction des lumières à partir de 22h00, avec possibilité de travailler au-delà.
12 - Prise en compte de la santé des élèves	• Présence de l'infirmière le soir de 19h30 à 21h00. • PAI des élèves concernés diffusés aux encadrants • Mise en place, sur demande, de mesures spécifiques ou de repas particuliers (prise en charge des diabétiques, repas à régime particulier, ascenseur…). • Respect scrupuleux des préconisations nationales et régionales en matière d'équilibre alimentaire afin de préserver la santé des jeunes. • Commission repas réunie à la demande pour évaluer la qualité des repas et éventuellement goûter de nouveaux produits alimentaires.
13 - Dispositifs particuliers d'accompagnement scolaire des élèves (tutorat, soutien, aide au travail personnel)	• Déclinaison du dispositif d'accompagnement des élèves du lycée à l'internat : aide au devoir et au travail personnel par les Assistants d'Éducation. • Salle pour les travaux collectifs des élèves.
14 - Modes d'accès aux nouvelles technologies et au numérique	• Accès à une salle informatique de 16 postes connectés au réseau pédagogique. • Projet en cours, avec la Région Rhône-Alpes, d'installation d'une couverture WIFI sécurisée aux étages du bâtiment.
15 - Programme d'actions dans le champ culturel	• Partenariat avec Bonlieu Scène Nationale pour l'accueil d'internes à des spectacles (Théâtre, danse, musique, art du cirque et du geste…), à raison d'un spectacle par mois • Salle de musique en sous-sol avec mise à disposition de nombreux instruments (batterie, guitares sèche et électrique, amplificateurs, percussions…).

16 - Programme d'actions dans le champ sportif	• Un Foyer de l'internat très actif propose tout au long de l'année de multiples activités : - A l'extérieur : piscine, patinoire, touch rugby, ski… - À l'internat : tennis de table, billard, baby-foot, volley-ball, football, basket, slackline, salle d'exercice physique sous la direction d'un professeur d'EPS et d'un AED diplômés. • Programme d'action dans le cadre du dispositif Euréka de la Région Rhône-Alpes intitulé «J'ose » : roller, VTT, parcours sportifs, canoë/kayak, voile, initiation au parapente, ski nautique. Ces activités sont programmées le soir et le mercredi après-midi.
17 - Programme d'actions dans le champ de l'éducation à la santé, à la citoyenneté et à la solidarité	• Cafétéria gérée par des internes : lieu de rencontre, de discussion, de convivialité et de détente (ouverte tous les soirs) • Délégués de l'internat faisant le lien entre les internes, les externes et les équipes d'encadrement. • Permanence de l'infirmière : lieu de soins, d'écoute, de réconfort et de conseil. • Mise à disposition des internes de salles de détente et d'une salle de jeux de société pour encourager la mixité sociale, la convivialité et le bien-être. • Formation aux premiers secours pour les élèves et les personnels, mutualisée avec le lycée Gabriel Fauré, en partenariat avec la Croix Rouge Française. • Élèves acteurs de prévention des risques et porteurs de valeurs solidaires.
18 - Evénements spécifiques liés à l'internat ou aux élèves internes	• Fête des internes en décembre, avec thème choisi par les élèves (déguisements, type d'animation…). • Organisation ponctuelle de concours (photo, dessin, tournois divers…).
C - Place de l'élève et de sa famille…	
19 - Participation des élèves à la vie collective	• Élèves délégués de l'internat participant à l'assemblée des délégués des élèves • Participation active d'élèves internes au CVL et au CA
20 - Partenariat avec les familles (information, communication, rencontre)	• Réunions d'information des parents d'élèves en début d'année et à la fin du 1er trimestre. • Accès à l'Espace Numérique de Travail pour les parents d'élèves, favorisant la communication.
21 - Dispositifs d'accompagnement et de suivi dans la vie quotidienne	• Bureau d'accueil, tenu par un assistant d'éducation, accessible par les parents, tous les jours de 17h30 à 22h30.
22 - Possibilités / dispositifs d'aide à la prise en charge financière des frais d'internat	• Des facilités de paiement de la pension peuvent être accordées aux familles. • Permanence régulière d'une Assistante Sociale. • Fonds social lycéen.
23 - Autres indications utiles…	